

# Préserver et restaurer les milieux marins et littoraux (Trame marine et littorale)

## Enjeux



CONSERVATION



AMÉNAGEMENT



RESSOURCES



MOBILISATION



ACCOMPAGNEMENT



CONNAISSANCE



ACTION PUBLIQUE

## ORIENTATION

Une meilleure connaissance et une protection renforcée de la biodiversité

## OBJECTIF

Préserver et restaurer les écosystèmes, notamment les zones humides, pour un réseau d'espaces naturels résilient au changement climatique et contributeur d'une seule santé (animale, humaine, environnementale)

## PROBLÉMATIQUES

Le littoral néo-aquitain s'étend sur plus de 720 km de linéaire côtier (14 % des côtes métropolitaines). Les eaux maritimes représentent 90 000 km<sup>2</sup> (limites de la zone économique exclusive), soit presque un quart des eaux métropolitaines. Ces espaces concentrent des enjeux très forts en termes de structures paysagères (Gouf de Capbreton, îles et pertuis charentais, ...), d'habitats (herbiers de zostères, récifs d'hermelles, ...) et d'espèces (cétacés, tortues, raies, requins, ...). La Région a une responsabilité européenne, voire mondiale, pour la conservation de sept espèces de poissons migrateurs (Esturgeon européen, Anguille européenne, ...), d'espèces d'oiseaux (Sterne caugek, Avocette élégante, ...), et d'espèces végétales (Linaire à feuilles de thym, Angélique des estuaires, Isoète de Bory, ...). Dans la continuité des trames vertes et bleues dans le domaine terrestre, l'enjeu est de rendre les habitats estuariens, côtiers et marins fonctionnels pour que les espèces puissent accomplir leur cycle de vie, et aussi pour accroître les services rendus aux usagers du littoral et de la mer (pérennité des ressources halieutiques, attractivité et adaptation du littoral au changement climatique). Une eau douce de qualité est également nécessaire car propice au bon état écologique des zones estuariennes, littorales et marines et donc aux nurseries de poissons, et à la migration des espèces amphihalines, à l'élevage des huîtres et des moules et aux activités balnéaires.

## DESCRIPTION

### 1. Préserver et restaurer les écosystèmes littoraux et marins afin de garantir des populations d'espèces viables et en bon état, et des écosystèmes fonctionnels

- Développer et consolider le réseau d'aires marines protégées sur la façade régionale en lien avec le DSF (adopté le 5 mai 2022) et la future déclinaison de la SNAP en région (cf. fiche A7).
- Développer la résilience des territoires face aux risques littoraux (érosion, submersion marine) en prenant appui sur la gestion souple du trait de côte (exemple sur le littoral sableux pour maintenir les équilibres sédimentaires entre dunes et plages, ou dans les espaces estuariens pour retrouver des habitats naturels en équilibre dynamique avec les marées et les crues).
- Renforcer les actions en faveur des espèces : solliciter des outils diversifiés (LIFE, PNA, ...) pour assurer la préservation des espèces marines à enjeux ; poursuivre les actions de prise en charge des animaux échoués ; accompagner les changements de pratiques des acteurs socioprofessionnels ; lutter contre les espèces introduites et domestiques représentant une menace pour les espèces nicheuses notamment, ...
- Renforcer les dispositifs de connaissance et optimiser l'application de la séquence ERC : mettre en place un observatoire des prés salés, cartographier les habitats fonctionnels des espèces, identifier et restaurer les sites à fort potentiel de gain écologique, construire des bases de données sur les émissions sonores et les collisions en mer, et autres impacts des activités humaines sur l'environnement marin peu étudiés, ...
- Restaurer la fonctionnalité, s'agissant en particulier des marais littoraux et rétro-littoraux, en rétablissant des échanges hydrauliques adaptés avec l'extérieur (particulièrement important dans un contexte de changement climatique).

## 2. Favoriser une nécessaire solidarité amont-aval pour bénéficier d'une eau douce de qualité

- Renforcer les liens entre les comités de bassin et le conseil maritime de façade à travers la commission mixte "lien Terre-Mer".
- Identifier plus précisément les obstacles aux continuités écologiques dans les milieux estuariens et lagunaires afin de les rendre transparents et de garantir la fonctionnalité des usages existants.
- Définir les seuils d'apports en eaux douces nécessaires pour atteindre le bon état des eaux côtières et intégrer ces critères de qualité dans les documents de gestion des bassins versants (SAGE, PTGE,...).

## 3. Mobiliser les territoires littoraux

- Encourager et valoriser les initiatives des filières socio-professionnelles et associatives de la mer pour la biodiversité : développer les démarches de charte "nautisme responsable", valoriser les sous-produits coquilliers, accompagner la démarche de certification "Ports propres actifs en biodiversité",...
- Développer le réseau d'aires marines éducatives, en déployant l'action auprès des collèges et des lycées notamment.
- Former et sensibiliser les collectivités territoriales aux enjeux de préservation de la biodiversité marine et littorale, et aux solutions fondées sur la nature appliquées à l'espace littoral (cf. fiches B18 et D36).

## VU EN NOUVELLE-AQUITAINE

- Dans le cadre du projet Adapto, le **Conservatoire du littoral** expérimente dans l'estuaire de la Gironde une gestion souple du trait de côte pour accroître la résilience des espaces littoraux face aux aléas météorologiques extrêmes. La tempête Martin de 1999 a créé des brèches dans certaines digues qui protégeaient ces terres de la submersion. En accord avec les acteurs locaux, la gestion de ces espaces a été modifiée pour "accepter" la submersion et non plus lutter contre, permettant depuis un apport des sédiments par l'eau progressivement colonisés par des roselières, contribuant à réhausser le niveau des terres par rapport à la mer et absorbant l'énergie de la houle.
- Le **Parc Naturel Marin Mer des Pertuis et estuaire de la Gironde** met en œuvre des actions conjointes avec les pêcheurs professionnels dans le cadre du projet ARGEPI (Analyser les incidences de la pêche sur les espèces et leurs habitats). La collaboration entre tous les acteurs impliqués vise à élaborer une gestion pérenne des stocks halieutiques et des habitats d'intérêt communautaire, tout en limitant les impacts sur la filière de pêche professionnelle.

## RÉSULTATS ATTENDUS, ÉCHÉANCES, INDICATEURS

- (Ind.) Augmentation de la surface protégée en milieu marin
- (Ind.) Atteinte des objectifs environnementaux du DSF (annexe 6 b, 14 octobre 2019)
- (Ind.) Augmentation des moyens financiers consacrés à la mise en œuvre du DSF
- (Ind.) Augmentation de l'abondance des oiseaux et mammifères marins
- Intégration des enjeux de biodiversité littorale et marine dans les documents de planification (SAGE, PLU)
- Meilleur accompagnement et suivi des démarches de certification/labellisation dans le domaine littoral et marin

### ACTEURS CONCERNÉS

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** : DIRM Sud-Atlantique
- **Porteurs de projets « types »** : OFB, CAPENA, Observatoire PELAGIS, Parcs Naturels, Acteurs de la protection de la nature
- **Partenaires techniques** : GIP Littoral, Acteurs de la protection de la nature, de la recherche et de la connaissance, des sports de nature, de la mer et du littoral et socio-professionnels
- **Partenaires financiers potentiels** : Europe, État, Région, Départements, EPCI

### DISPOSITIFS TECHNIQUES ET FINANCIERS

- Europe : FEAMPA (Fond européen aux affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture)
- Dispositif national : Fond d'intervention maritime FIM
- OFB : AAP Aires éducatives
- Région : Limiter l'incidence de la pêche sur le milieu marin et les espèces marines - Aide permanente
- Cerema : Améliorer la qualité et l'attractivité du sentier du littoral - Aide ponctuelle
- Gestionnaires Aires Marines Protégées

### LIEN AVEC LA SNB ET D'AUTRES STRATÉGIES RÉGIONALES

- **SNB 3** : Axe 1. Des écosystèmes protégés, restaurés et résilients (mesures 1.2, 1.4, 2.2, 2.4)
- **Document Stratégique de Façade**
- **Néo Terra** : Fiche 69. Limiter les incidences sur les milieux marins et littoraux [...]
- **SDAGE AG** : Orientation B. Sur le littoral, préserver et reconquérir la qualité des eaux [...] / Orientation D. Gérer, entretenir, restaurer [...] le littoral
- **SDAGE LB** : Chapitre 10. Préserver le littoral
- **SNAP** : Objectif 1. Développer un réseau d'aires protégées résilient aux changements globaux (mesure 2)
- **SRADDET** : Objectif 40. Préserver et restaurer les continuités écologiques [...] / Objectif 63. Reconquérir et renaturer les espaces littoraux et rétro-littoraux [...]
- **SREEE** : Axe 2. [...] restauration des écosystèmes (action 7.2)

### ÉVALUATION DE L'IMPACT POSITIF DE L'ACTION :

One Health



Adaptation au  
changement  
climatique



Attractivité  
& économie

